

PLAN LOCAL D'URBANISME



Règlement graphique

Plan n°2

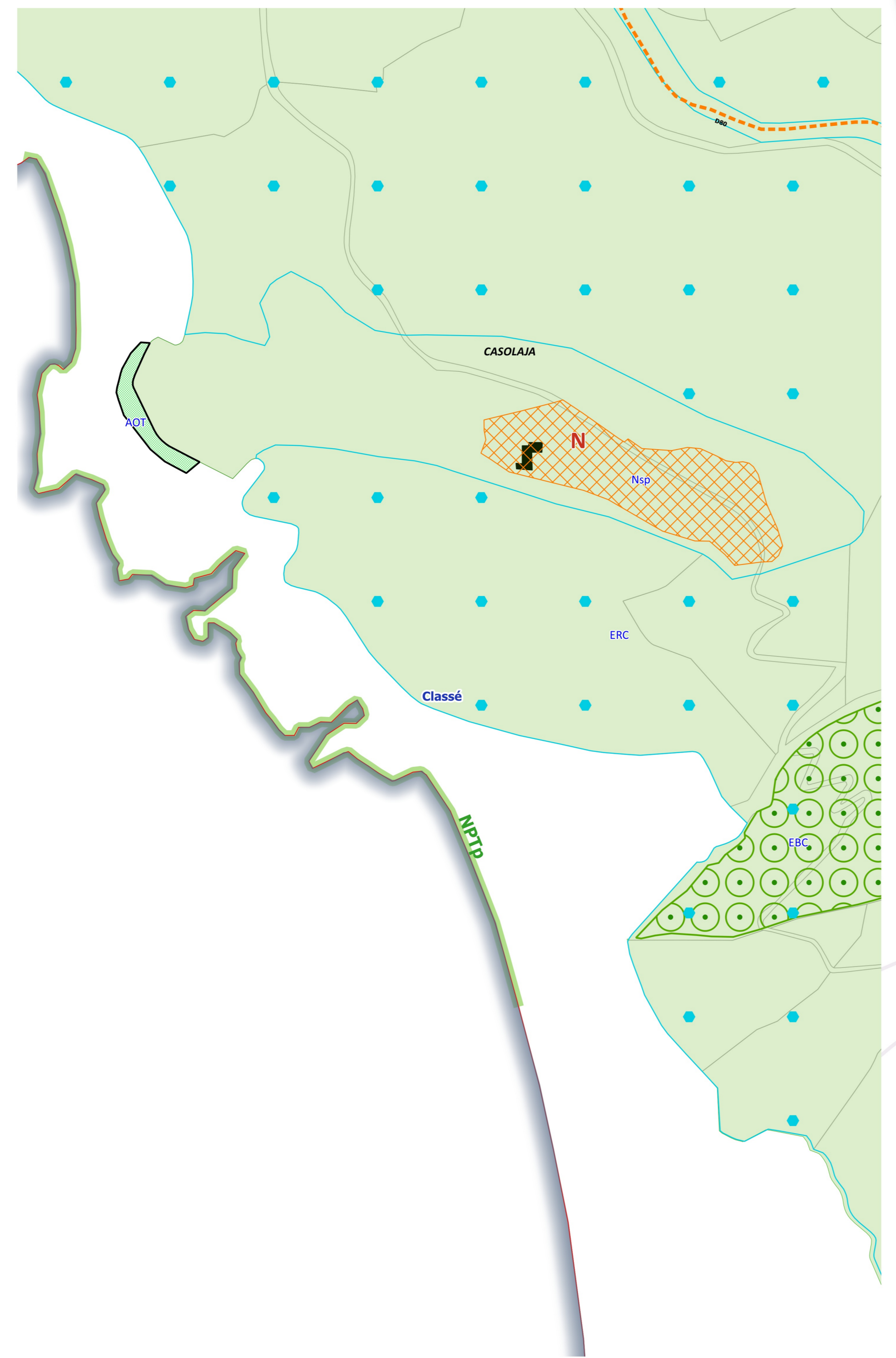

Secteur(s) : Nord du territoire

Version du document :
 - Document arrêté le : 28/10/2023
 - Document approuvé le :



LEGENDE :

- PATRIMOINE**
- Servitude Monument Historique
- ECOLOGIE**
- PLAGE_NONZA_ARRET
- Site inscrit ou classé
- PLU NONZA**
- Zones réglementaires du PLU :
- A
- N
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Espaces remarquables du littoral
- Réalisation d'espaces libres, plantations, aires de jeux et de loisirs
- Autre prescription



Source(s) :
 Fond de plan issu des DB PARCELLAIRE et TOPO IGN - Les données contenues dans le fond de plan cadastral n'ont qu'une valeur informative et ne constituent en aucun cas un justificatif de droit de propriété.